



VILLERS
lès —
NANCY

REF : FW/CC/CDR

Objet : Exposition (IN)visibilité /
Offensive Visibilité

Monsieur Ghislain MOLLET-VIEVILLE
Agent d'art, Expert-conseil

59, avenue Ledru-Rollin
75012 Paris

Villers-lès-Nancy, le 18 février 2022

Monsieur l'agent d'art, expert-conseil,

Votre courrier portant sur l'exposition (IN)visibilité/Offensive visibilité m'est bien parvenu et je vous en remercie.

Sans doute emporté par la fougue qu'on pourrait qualifier d'animale des élus de terrain sans recul sur les événements, j'ai été, dans un premier temps, pour le moins surpris de recevoir d'un émetteur lointain à tous égards une opinion, ressemblant fort à une justification, concernant ladite exposition/offensive.

En effet, j'ai abusivement considéré que mon opinion d'élu certes, mais de profane insignifiant, pouvait suffire. Ou tout au moins que, conseillé par des entourages flagorneurs tels que des adjoints avisés ou des fonctionnaires spécialisés, je pourrais me forger un avis d'édile et prendre alors les mesures qui s'imposent. Fort heureusement tout de même, j'avais bien prévu de m'en tenir là et il ne m'aurait jamais traversé l'esprit de recueillir l'avis du public sur cette question, et encore moins de penser réaffirmer que ces expositions lui sont destinées.

Vous l'aurez donc compris, je me suis donc très vite, trop vite, demandé ce que cette intervention venait faire et pour tout dire, franchement irrité.

Heureusement, il m'est venu une idée qui m'a permis de me remettre les idées en place : je suis retourné voir l'exposition/offensive. J'ai constaté sur place d'une part, que je n'y voyais guère d'offensive et encore moins d'exposition. Et, d'autre part, que si l'invisibilité était bien présente, cette notion ne pouvait bien se construire qu'en regard de son contraire, la visibilité, qui, elle, est fort difficile à déceler dans la galerie de Graffigny.

Alors j'ai eu un doute.

Un doute irrépressible je l'avoue sur le contenu et par conséquent sur la caractérisation de ce travail, fut-il bénévole.

Et c'est là qu'à l'instar de l'antédiluvien **commissaire Bourrel** des *Cinq dernières minutes*, j'ai dû bougonner « Bon sang mais c'est bien sûr ! » et me rendre à l'évidence qu'un avis d'expert s'imposait indiscutablement, et s'imposerait sans férir aux goguenards, grincheux, sceptiques et comptables qui peuplent nos villes. Reprenant votre courrier, la mention Expert honoraire près la Cour d'Appel de Paris achevait de me convaincre pleinement que, sans hésiter, une œuvre s'étalait sous mes yeux encore mal décillés.

Pour autant, enfin soucieux d'un peu de rigueur, il m'a toujours été enseigné que toute expertise mérite, au moins, contre-expertise et parfois plus. Aussi j'imagine de m'entourer d'autres avis autorisés, en savourant par avance la contribution que cette dispute potentielle apporterait à l'offensive visibilité, ayant, pour ma part, fait mon deuil de l'exposition (IN)visibilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Agent d'art, expert-conseil, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous,



Le Maire,

François WERNER